

PROGRAMME DE FORMATION

# Middle Office : les fondamentaux du conseil patrimonial

2022

Cette formation vise à présenter et expliquer les bases et grandes règles applicables des principaux thèmes de la gestion de patrimoine (civil, fiscal, investissements).

Vous disposerez ainsi des premières armes nécessaires pour poser les bonnes questions à vos clients et pour éventuellement détecter certaines incohérences patrimoniales.

Date	2022
Durée	14h / 2jours
Horaires	9h00 – 17h30

Tarifs	Inter-entreprise : 1250€ HT par stagiaire / Abonné 750€ HT par stagiaire
Public	Collaborateurs et assistants des professionnels de la gestion de patrimoine
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"><li>Aucun prérequis</li></ul>
-----------	---

## Intervenante

[Marie-Line Trouille](#)  
Formatrice expert

## Objectif de la formation

Middle Office	<p>Cette formation vous permet d'accéder aux fondamentaux du conseil patrimonial pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ acquérir ou mettre à jour des connaissances indispensables,</li> <li>▪ être efficace dans le suivi des dossiers clients,</li> <li>▪ avoir les bons réflexes face aux besoins des clients.</li> </ul>
---------------	---

## Contenu pédagogique

Introduction : sociétés d'entrepreneurs et société d'investisseurs.

Le droit de la famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtriser les règles générales des régimes matrimoniaux, du PACS et du concubinage afin de pouvoir déterminer toutes les conséquences patrimoniales notamment quant aux régimes des biens détenus par les clients.</li> <li>▪ Connaître les différents types de libéralités (donation et legs) afin de pouvoir en appréhender les impacts notamment sur les successions.</li> <li>▪ Découvrir comment se déroule une succession pour ensuite savoir définir qui est héritier et quels sont les droits de chacun et notamment du conjoint survivant.</li> <li>▪ Connaître les grands principes des régimes de protection des personnes vulnérables (les majeurs sous un régime d'incapacité mais également les mineurs) afin de déterminer les actes pouvant ou non être réalisés par ses clients.</li> <li>▪ Apprendre les fondements du démembrement de propriété afin de pouvoir détecter les éventuelles incohérences du patrimoine des clients.</li> </ul>
La fiscalité : Impôt sur le revenu, IFI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtriser les grands principes afin de pouvoir comprendre le prélèvement à la source, déterminer la base taxable de l'IR et l'IFI en connaissant les différentes étapes de calcul et les principales exonérations, réductions et crédits d'impôt.</li> </ul>
L'assurance-vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtriser les grands principes de l'assurance-vie afin de discerner les éventuelles incohérences quant au mode de souscription ou la rédaction de la clause bénéficiaire des contrats.</li> <li>▪ Connaître les critères nécessaires pour la détermination de la fiscalité applicable aux contrats d'assurance-vie, tant en cas de vie qu'en cas de décès, afin de disposer de l'intégralité des informations importantes.</li> </ul>
La société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les principaux mécanismes de ce mode de détention pour savoir répondre aux premières interrogations des clients. <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Différences entre la détention en direct et en société,</li> <li>▶ Fiscalité IR et IS,</li> <li>▶ Les principales utilisations.</li> </ul> </li> </ul>

## Quiz

- Tester ses connaissances sur les notions abordées durant la formation.

## Contactez-nous

### Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : [formation@fidroit.fr](mailto:formation@fidroit.fr)

### Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : [formationpro@fidroit.fr](mailto:formationpro@fidroit.fr)